

**CONVENTION D'ORGANISATION  
TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE  
POUR DES TRAVAUX AU TITRE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**

**Objet de la convention**

- Participation de la commune de Montlivault au titre de la gestion des eaux pluviales dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire Grande Rue à Montlivault.

**Plan de financement prévisionnel**

Montant des honoraires de Maîtrise d'œuvre HT	Montant des travaux HT pour le réseau unitaire	Montant de l'opération HT	Montant de l'opération TTC	FCTVA 16.404%	Reste à charge de la commune (50%)	Reste à charge de la CCGC (50%)
5 188.68€	86 477.99€	91 666.67€	110 000.00€	18 044.40€	45 977.80€	45 977.80€

**Pour information, autres points de la convention**

- Financement de l'ouvrage
- Modalités de versement des participations
- Réception de l'ouvrage
- Actions en justice
- Fin de la mission